

CONSERVATION DU PATRIMOINE

FICHE DESCRIPTIVE

.*.

REPERAGE DU SITE M10

version de 2004

07 02 2012

VALLEE DE LA MORGE

MOULIN BOURDARIAT (?)

à *le LAZARD* (voir *le Lazaret* en 1749-1754)

Le Lazard à Ture

Saint Aupre

A. SCHRAMBACH J. CAPOLINI F. VUSSON

ISSUE DE SECOURS

Sous Windows, du fait qu'une image est intercalée dans le texte, des images peuvent apparaître avec des rayures noires.

Dans ce cas pas de panique !. Double-cliquer sur les rayures. Une petite fenêtre inhabituelle apparaît.

Choisissez l'option IMAGES et à l'aide de l'ascenseur vertical passez d'AUTOMATIQUE à FILIGRANE. Vous pouvez peaufiner : à l'aide du premier ascenseur horizontal vous mettez le curseur complètement à droite. Puis vous terminez avec OK et c'est tout !

Les familles Bourdariat puis Fugier étaient celles de la mère de Fernand Vusson

Le torrent traversait le moulin : c'est un choix archaïque et dangereux d'autant plus que la pente très forte du lit favorise le transport de troncs d'arbres à effet dévastateur (d'ailleurs des IPN ont été placés récemment en travers du lit, en amont du pont, pour les bloquer). La *serve*, autrefois, devait servir de bassin de décantation.

1-SITUATION

Moulin situé à l'ouest immédiat du hameau *le Lazard* (au nord de *Ture*).

Au nord ouest du site M5.

Sur le lit du *ruisseau du Moulin* à l'aval du pont (à 15 m).

2-DONNEES HISTORIQUES

dates:

XVIIe siècle

/

XVIIIe siècle

1768-69 et 1776 : pas de moulin sur la carte de Cassini

XIXe siècle

1819 : le moulin existe sur le cadastre

1843 : aucun moulin d'indiqué sur la carte d'état major

1869 : hors de cette carte

1877 : aucun moulin d'indiqué sur la carte d'état major

1889 : aucun moulin (carte de J.F. Muzy)

1899 : année de mariage de Victoria Bourdariat, née au Lazard, avec un Fugier (arrière grand mère de Fernand Vusson) (d'après la famille Vusson)

XXe siècle

début du XXe siècle : moulin Fugier

1950 : une construction sur la carte

1996 : une construction sur la carte

XXIe siècle

2004 : habitation de la famille Vusson.

plans:

1749-1754 : dates des levés de la carte au 1/14400e dite "*carte des frontières est de la France*". par le Dépot de la Guerre sous les ordres de M. de Bourcet (archives du Service Historiques de l'Armée)

1768-69 et 1776 : carte de Cassini (d'après IGN Paris : levés de 1768-69 et 1776, éditée en 1779)

1819 : cadastre napoléonien

1843 : carte d'état major de 1852 (levés de 1843)

1869 : plan général de la vallée de la Morge, dressé par le géomètre expert 1869 (échelle 1/2500e)

1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)

1889 : carte industrielle de J.F. Muzy

1950 : carte IGN au 1/20000e

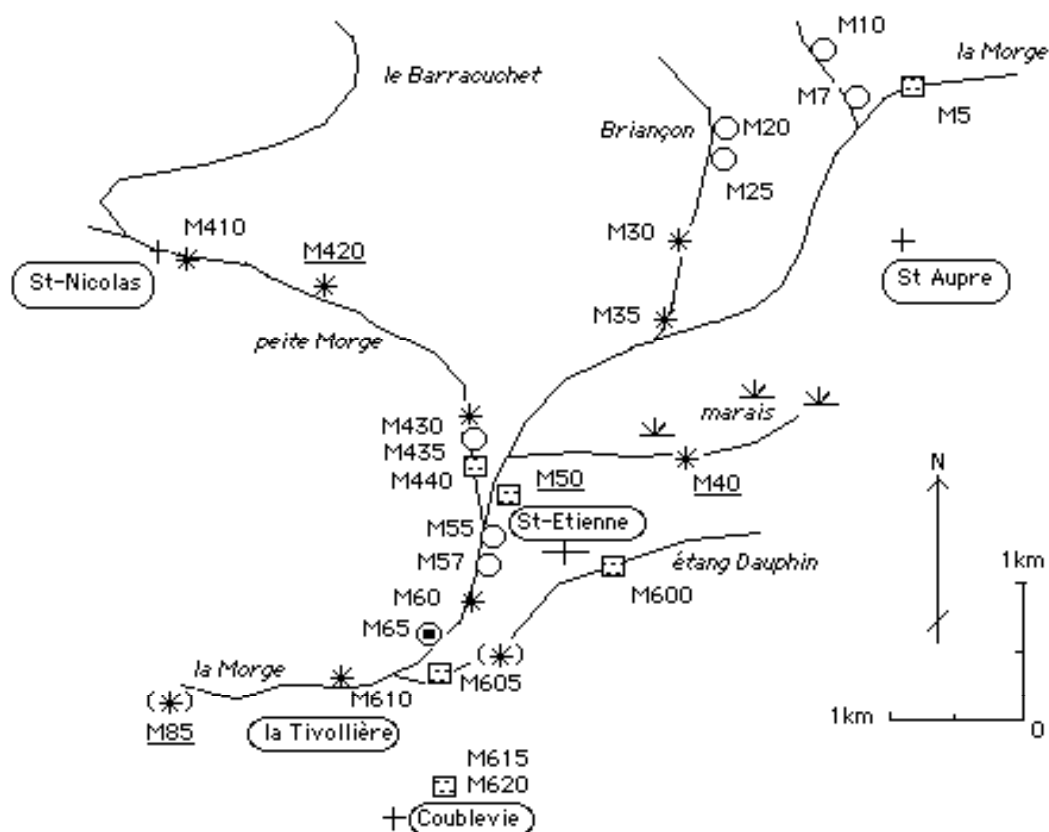
1996 : carte IGN au 1/25000e

cadastre actuel

3-DONNEES TECHNIQUES

Nombre de fiches :

Images :



- 25 moulins
- * moulins cités avant 1700 et existants au XIXe siècle
 - (*) moulin cité avant 1700 et détruit au milieu du XVIIIe siècle
 - ☐ moulins cités au XVIIIe siècle et existants au XIXe siècle
 - moulins créés au XIXe siècle
 - moulin fonctionnant aux XX et XXIe siècles
- M185 moulin à grains transformé en moulin à papier, en martinet M185, en taillanderie M50, en scierie M40, en tissage M420

VALLEE DE LA MORGE
La Morge amont et Coublevie
LES MOULINS A PRODUCTION ALIMENTAIRE

Les bâtiments

1819 :

Un seul bâtiment de $6 \times 6 = 36 \text{ m}^2$. C'est un petit moulin construit sur le lit du ruisseau : c'est un atelier archaïque quand à sa conception car le ruisseau traversait le moulin.

2004 :

Un bâtiment à étages construit sur le flanc d'un haut talus (berge rive gauche du torrent du moulin) mais composé de plusieurs parties.

La partie la plus ancienne : l'ancien moulin (R+3).

Bâtiment de 8 m (parallèlement au ruisseau) x 5 m = 40 m² (dimensions intérieures). Le sous sol comprend actuellement deux pièces séparées par une cloison rapportée en petites pierres calcaires (utilisées comme poulailler en 2004). Autrefois il n'y avait qu'une seule pièce. La base des murs est montée en très grosses pierres calcaires hétérogènes en dimensions plus ou moins roulées (issues du lit du torrent). Le reste est en pierres calcaires de taille variable. Coté torrent il y a deux portes basses. La plus en amont doit être récente (linteau bétonné). Celle en aval avec un linteau en bois est en face d'une ancienne ouverture (chaînages d'angles apparents) placée dans le mur coté colline : les chenaux passaient par le chemin créé par ces deux ouvertures et la roue (ou les roues) hydrauliques (très probablement des *rouets*) étaient à cet emplacement. Ce chemin d'eau est large de 1,20 m car c'était le torrent qui l'empruntait !

Les deux premiers étages ont une maçonnerie comme en sous sol et les fenêtres ont des linteaux et des pieds droits en blocs calcaires à surfaces dressées sauf une, en bas, barraudée et de petite dimension dont les entourages sont en bois. Les chaînages d'angle des murs sont en moellons calcaires à faces dressées sans arête lissée.

Modification en étage :

Le troisième et dernier étage de la construction précédente comprend des chaînages d'angle en tuf et des fenêtres avec des briques harpées. Il a été rapporté durant la seconde moitié du XIXe siècle.

Ajout à l'opposé du torrent :

Adossée à la vieille construction il y avait un four de plein pied dont un poteau en blocs calcaires empilés existe. Le père de Fernand Vuisson a construit vers 1950 une extension avec des étages, coté colline, dont le style est voisin de la maison précédente.

La superficie totale au sol doit être de l'ordre de 90 m².

Une grange existe au dessus de l'ancien moulin (sur la berge est de la *serve* disparue).

Les ouvrages hydrauliques

1819 :

*prise d'eau

Il n'y en a pas : le ruisseau s'engouffre naturellement dans la *serve*.

*canal d'amenée

C'est le lit du ruisseau qui joue ce rôle.

**serve*

Simple élargissement du lit du ruisseau : long de 60 m, largeur max de 10 m. En forme de fuseau avec une superficie de $((10+1)/2 \times 30) \times 2 = 330 \text{ m}^2$

**canal de fuite*

Il n'y en a pas : l'eau est rejetée au torrent dès la sortie du moulin.

2004 :

La serve :

Sa trace est visible : il s'agit de la terrasse joignant la route bitumée à la sortie du pont à la grange. Elle dominait de 5 à 6 m les *rouets* placés dans le moulin en sous sol

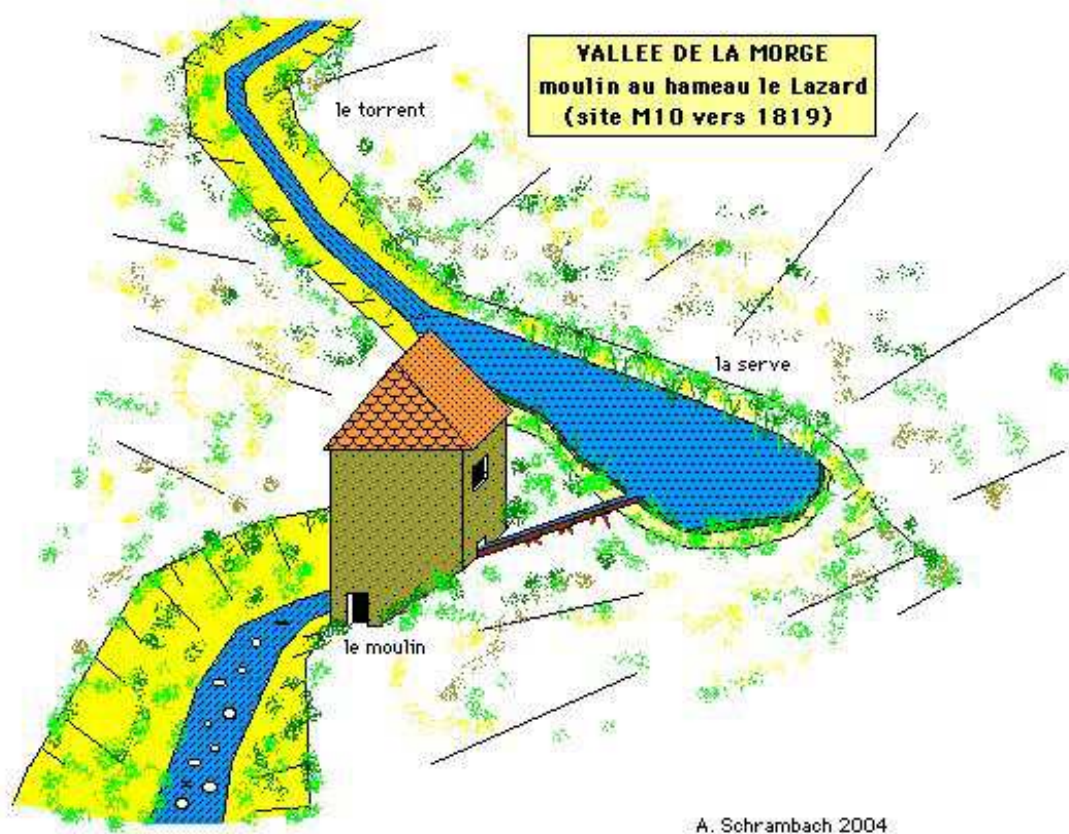


Fig : emplacement et position du moulin par rapport au petit torrent

Les équipements énergétiques

1819 :

Probablement un simple *rouet*. La très (trop) forte dénivellation entre le plan d'eau de la *serve* et les *rouets* (moteur hydraulique en bois à axe vertical) se traduisait par un rendement très faible car l'eau arrivait avec une trop forte vitesse.

Equipements industriels

1819 :

Probablement une unique paire de meules ou bien une *pierre à gruer* ou *pise* (gruau, huile, battoir à chanvre ?) placées sur le plancher de la salle située au dessus de celle en sous sol (l'axe du *rouet* traversait le plafond).

Production

Farines, gruau.

Caractères archaïques de l'atelier

Le moulin est construit (en 1819) au dessus du lit du torrent, même si ce dernier a été détourné vers sa rive gauche. En effet la *serve* construite sur une terrasse de façon à provoquer une chute d'eau sur la roue hydraulique ne correspond pas avec le thalweg du ruisseau.

Cette position est très dangereuse car les crues et les troncs d'arbres flottants sur l'eau sont très destructeurs.

Avec, au site du moulin, un bassin versant de 3,8 km², le débit de crue de fréquence décennale (F10) du torrent est de 1,8 m³/s et celui de fréquence centennale (F100) de 2,9 m³/s. Quoique (à cause de la très forte pente) l'épaisseur de la lame d'eau ne soit que de 13 à 17 cm, la vitesse de l'eau (dans le lit actuel) atteint, pour ces débits, des valeurs de 3,5 et 4,1 m/s soit 13 et 15 km/heure. A la traversée du bâtiment moulin (pente très forte, section de passage réduite) ces valeurs étaient dépassées.

Que devenait dans ces conditions le *rouet* en bois lorsqu'il était soumis à de telles conditions (jet d'eau fortement érosif) ?

4-ASPECTS HUMAINS

Propriétaires et locataires

2004 : la famille Vusson

Le personnel